

LE JOURNAL 19-1

DU POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL (PETR)
DU PAYS DE LANGRES



L'ÉDITO



L'année 2018 laisse place à 2019. Avec mes Vice-présidents et membres du Comité Syndical du PETR du Pays de Langres, nous n'avons pas ménagé nos efforts pour conduire les opérations actées au budget 2017 et 2018. L'heure est au bilan pour les actions réalisées en 2018 !

Le Schéma de Développement Touristique, qui fixe les orientations à dix ans a été étendu et validé à l'échelle des trois Communautés de communes. Citons une première opération d'investissement terminée cette année : l'aire de camping-car à Langres, la signalétique touristique de la Liez, les fauteuils amphibiens pour personne à mobilité réduite ou encore un ponton pour accueillir les bateaux électriques du délégataire de la Résidence de Tourisme de la Vingeanne. Une remise à niveau de l'entretien des lacs a été opérée, même si nous convenons qu'il faut en faire plus.

L'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale et du Contrat Local de Santé suit son cours dans les délais convenus. Le recrutement d'un chasseur de tête a permis d'accueillir un couple de deux médecins roumains francophones à Montigny Le Roi afin d'améliorer l'offre de soins.

Des travaux sur la ZAI du Breuil à Val de Meuse et Langres Sud ont été menés afin d'accueillir de nouvelles activités. L'organisation économique s'étoffe afin d'accompagner encore mieux les porteurs de projets d'activités à l'échelle des trois Communautés de communes qui sont de plus en plus nombreux. Félicitons-nous-en ! 2019 devrait être un bon cru.

Ensemble, osons le Pays de Langres ! Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2019.

Dominique Thiebaud

Président du PETR du Pays de Langres



RETOUR SUR LE JEUDI DE L'ÉCONOMIE DU 13 DÉCEMBRE 2018



Le PETR du Pays de Langres et Actisud 52 ont réuni près de 90 acteurs du territoire au cours du Jeudi de l'économie du 13 décembre 2018. Projets d'entrepreneurs locaux et lien intergénérationnel ont été au menu avec une pointe de bonne humeur et de partage grâce à la troupe des Comédiens associés.

Cette soirée a permis d'évoquer des projets d'avenir, porteurs de dynamisme pour le territoire, et en plus par une jeune génération entreprenante et entrepreneuse : Djude Park, Biotopes, Vingeanne Transports, Prévôt Feux



d'artifices. La relève prend le pas. C'est le moment de la soutenir. Du positif ! C'était rafraîchissant et encourageant pour l'avenir.



LEADER

LE PROGRAMME LEADER, C'EST QUOI ?



INTERVIEW D'ALINE RAILLARD

Chargée de mission LEADER



Photo : Aline & Catherine

> Le programme LEADER, c'est quoi ?

L'Union Européenne soutient les territoires ruraux à travers le programme LEADER : Liaison Entre les Actions de développement de l'Economie Rurale. C'est un programme qui soutient des projets de développement local en lien avec les orientations que se sont fixées les acteurs du territoire.

Le Pays de Langres dispose d'une enveloppe de 1.5 millions d'euros à consommer jusqu'en 2020. La stratégie LEADER du territoire s'articule autour d'une ambition :

**Le pays de Langres :
innovons pour un territoire
durable et suscitons l'envie**

Les projets innovants peuvent prétendre à une subvention dans le cadre du programme LEADER du pays de Langres.

> Le programme LEADER, c'est qui ?

Le programme LEADER est conduit par les acteurs locaux, au sein du Groupe d'Action Locale – GAL composé d'un collège de 10 élus et 14 membres de la société civile (issus du Conseil de développement territorial du pays de Langres).

> Où en sommes-nous en 2018 ?

Le travail a pu démarrer courant 2018, les procédures fixées par la Région Grand Est se sont peu à peu débloquées.

> Quels sont les projets soutenus actuellement par le GAL du pays de Langres ?

Depuis le début du démarrage du programme, le Comité de programmation a préprogrammé 15 projets (voir page 3) pour une subvention LEADER totale de 328 418,24 €

> Comment ça fonctionne ?

Vous êtes **une association ou un acteur public** et vous souhaitez porter un projet répondant aux objectifs de la stratégie LEADER, n'hésitez pas à me contacter.

Pour plus de renseignements

contactez Aline RAILLARD,
raillard@pays-langres.fr





LES PROJETS LOCAUX SOUTENUS PAR LEADER

LES PROJETS PRÉPROGRAMMÉS



PROJETS	MAÎTRES D'OUVRAGE
▪ Il y a 100 ans, les Américains à Bourg.	Commune de Bourg
▪ Abbaye de Morimond - Dossier communication	Association des amis de l'Abbaye de Morimond
▪ Exposition de costumes historiques Renaissance	Association Renaissance du Château du Pailly
▪ Aménagement zone Sonjeot : étude en vue de la labellisation éco-quartier	Commune de Chalindrey
▪ Développement d'une activité d'éco-pâturage sur le pays de Langres	Entrin 52
▪ Biennale des Lumières	Forum Diderot
▪ Programme d'accompagnement de Langres Renaissance 2018	Office de Tourisme du Pays de Langres
▪ Mise en place d'un service de réservation de billets de spectacles du pays de Langres et de gestion numérique de la boutique de l'Office de Tourisme	
▪ Développement d'une activité de conseil-prestation pour la gestion écologique des espaces	Association La GARE
▪ Langres Gastronomique	Association Langres Foire et Salons
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réalisation d'un diagnostic santé en vue de l'élaboration d'un Contrat Local de Santé ▪ Elaboration et mise en œuvre d'un Contrat Local de Santé sur le pays de Langres ▪ Vers la labellisation Pays d'Art et d'Histoire ▪ Signalisation de l'animation culturelle et touristique sur les autoroutes du pays de Langres ▪ Mise en place d'une Plateforme Ressources Humaines des entreprises en pays de Langres 	PETR du Pays de Langres



MADE IN PAYS DE LANGRES (MIPL)

LA MARQUE D'UN TERRITOIRE ... OU L'UNION FAIT LA FORCE !



Photo : Aline & Catherine

MiPL, une action de communication collective

Nous connaissons souvent bien mal les richesses du pays de Langres. C'est de ce constat que la Ville de Langres en collaboration avec l'Association du Pays de Langres, et aujourd'hui le PETR du Pays de Langres, ont créé en 2014 la **marque Made in Pays de Langres (MiPL)**. Cette démarche poursuit deux objectifs :

- **valoriser les compétences locales** à l'intérieur du territoire et en-dehors de ses frontières,
- **féderer les acteurs économiques** du territoire pour encourager les partenariats, les associations de compétences et l'innovation.

Pour soutenir cette action de communication, de nombreux supports sont utilisés : un livret annuel, une page Facebook dynamique (FB Madeinpaysdelangres) et le réseau MiPL lui-même.

MiPL, la force du réseau

La marque de territoire réunit **une centaine** d'adhérents disposant d'un savoir-faire identitaire autour de ces thèmes : **produits du terroir, artisanat et métiers d'art, culture**. Pour chaque action réalisée, les frais sont mutualisés ou négociés pour l'ensemble des adhérents.

MiPL, une offre de qualité

Le réseau MiPL propose, à sa clientèle, de nombreuses productions alimentaires et non-alimentaires de **qualité**, au **juste prix** et, cela, **toute l'année**. Cette offre est repérable par le logo MiPL.

Les Actions MiPL

La Ville de Langres organise les marchés de l'été chaque jeudi Place Diderot, **ainsi que le marché de Noël pendant les 2 week-ends précédant Noël**.

Depuis janvier 2018, l'**Association de promotion** de la marque *Made in Pays de Langres* (AP'MiPL) a été créée par les adhérents eux-mêmes. Cette nouvelle entité vient renforcer et pérenniser le fonctionnement de la marque. Les adhérents initient et mettent en œuvre leurs propres actions. L'Association porte la Boutique MiPL, gérée et tenue par les adhérents eux-mêmes, située Place Diderot à Langres. Après une expérimentation de six mois, elle a décidé de poursuivre cette action pendant toute l'année 2019.

Pour plus de renseignements ou pour apporter votre contribution :

Contactez la Présidente de l'AP'MiPL,
Sophie DA SILVA :
association.mipl@gmail.com

ou Bénédicte BATIER,
Manager de centre-ville :
benedicte.batier@langres.fr



NOS ACTUALITES EN BREF

SITE DE LA SOURCE DE LA MARNE

La source de la Marne, aux portes de Langres, est un site très fréquenté, qui connaît des incivilités régulières. Ludovic Ottiger et Jeremy Bontemps ont refait la toiture du cabanon, remis en place le panneau « Personne handicapée » sur le parking et refixé le mobilier d'interprétation du site.



Avant

Après



ENTRETIEN DES PLAGES DE LA LIEZ ET DE CHARMES

Afin de préparer la saison d'été 2019, un rechargement de 30 tonnes de sable a été effectué à la Liez à l'automne. A Charmes, le sable qui s'était entassé sur l'enrochement a été repris.



Responsable de la publication : William JOFFRAIN, Vice-président du PETR du Pays de Langres

Publication : janvier 2019



P.E.T.R. DU
PAYS DE LANGRES

PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS DE LANGRES
215 av. du 21^{ème} Régiment d'Infanterie 52200 LANGRES • 03 25 84 10 00 • www.pays-langres.fr